

Présents : Monique BARDET, Sandrine BLANCHIN, Mireille TISSOT-ROSSET, Sébastien DRION, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, François THABUIS, Laurent GEVAUX, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL, Denis ZUCCONE.

Absent (excusé) : Patrick DEHONDT.

Secrétaire de séance : Mireille TISSOT-ROSSET.

Ordre du jour : Convocation le 7 février 2022

- 1) Approbation du compte rendu du 21 janvier 2022 ;
- 2) Suivi des dossiers d'urbanisme ;
- 3) Règlement de la salle des fêtes ;
- 4) Forêt : programme des travaux 2022 ;
- 5) Travaux 2022 ;
- 6) Subventions 2022 aux associations ;

- 7) Convention alpage des Vouatais ;
- 8) Informations et questions diverses.

	Points abordés :	Décisions prises :	Points à revoir :
1	Approbation du compte rendu du 21 janvier 2022	Avis favorable	
3	Règlement de la salle des fêtes Modifications de certains tarifs, voir tableau point n° 3. Par année civile, la première mise à disposition de la salle des fêtes se fera à titre gracieux pour les associations du Bouchet-Mont-Charvin.	Avis favorable	
4	Forêt : programme des travaux 2022 Travaux de maintenance 2022 : - recherches de limites : 3.020 euros HT	Avis favorable	
6	Subventions 2022 aux associations : Voir tableau point n° 6.	Avis favorable	
7	Convention avec le GAEC La Chèvrerie de Lily pour l'alpage des Vouatais. Présentation du projet par F. THABUIS	Avis favorable	

03 Règlement et convention de location pour la salle des Fêtes :

Modification du règlement vu le changement de la capacité d'accueil de la salle qui est dorénavant au maximum de 150 places assises et de cinq personnes pour le service.

Modification des tarifs :

SALLE DES FÊTES	Associations et personnes privées de Le Bouchet-Mont-Charvin	Associations et personnes privées extérieures à Le Bouchet-Mont-Charvin
CAUTION (dégâts et casse)	1500 euros	1500 euros
CAUTION (nettoyage)	200 euros	200 euros
Forfait pour la vaisselle et la cuisine	30 euros	30 euros
Associations communales pour réunions statutaires	Gratuit	
Réception sans repas	100 euros	150 euros
Réception avec repas	300 euros	350 euros
Manifestations sans repas et avec entrée payante	350 euros	400 euros
Manifestations avec repas et avec entrée payante	400 euros	450 euros

De plus, par année civile, la première mise à disposition de la salle des fêtes se fera à titre gracieux pour les associations de Le Bouchet-Mont-Charvin.

04 Forêt :

Denis Zuccone présente le Bilan Forêt 2021 et les perspectives 2022 : vente à l'automne d'une coupe de bois aux Sardoches (environ 500 m3) ; la conjoncture est plutôt favorable.

Projet d'achat d'une propriété située à La Greubaz : environ 14 hectares de bois et 9 hectares de terrain agricole situé aux Aiguilles du Mont.

Le Maire a pris contact avec le propriétaire pour lui indiquer l'intérêt de la commune dans cette acquisition future, **sous réserve de l'obtention d'un financement départemental au titre des Espaces Naturels Sensibles.**

05 Travaux 2022 :

EAU :

- Fuite au niveau de la chambre du Mont, réparation réalisée par BEBER TP ;
- Modification du branchement de la pompe à chlore au réservoir des Frasses ;
- Journée de diagnostic des réducteurs de pression à réaliser par la SARL ARINA ;
- Reste à faire : étanchéité du réservoir de Banderelle et finalisation de la télégestion.

VOIRIE :

- Présentation des projets Voirie pour l'année 2022 ;
- Devis estimatif pour élagage des branches et bois le long des voies communales : 1.633 euros TTC. La location de la nacelle pour cette intervention sera à la charge de l'entreprise retenue et sous sa seule responsabilité.

BÂTIMENTS :

- Devis reçu pour la réalisation d'une cage d'escaliers depuis l'accueil de la Mairie jusqu'aux combles pour isolation thermique : entreprise THIAFFEY 4.197,94 euros TTC ;
- Aire de jeux : réunion prévue le jeudi 24 février à 17h

06 Subventions aux associations :

<u>LISTE DES ASSOCIATIONS :</u>	<u>Vote 2021</u>	<u>Vote 2022</u>
<u>Amicale du Personnel des Communes du Sulens</u>	0,00 €	Pas de demande pour 2022
<u>Association "La Farandole" - centre de loisirs 6.80*39</u>	2 360,18 €	Non connue à ce jour
<u>Association "La Farandole" - multi accueil 6.30*115</u>		Non connue à ce jour
<u>Association Touristique du Charvin</u>	300,00 €	300,00 €
<u>Centre d'Animation Le Bouchet/Serraval</u>	CCVT	CCVT
<u>Club Les Montagnards</u>	300,00 €	300,00 €
<u>Comité de foire Le Bouchet/Les Clefs/Serraval</u>		Pas de demande pour 2022
<u>USEP du Bouchet Mont-Charvin et Serraval</u>	460,00 €	460,00 €
<u>USEP</u>	150,00 €	150,00 €
<u>Section des Sapeurs-Pompiers du Bouchet</u>	300,00 €	300,00 €
<u>Organisation voyage (15 € par j/enf) classe découverte</u>		Non connue à ce jour
<u>Amicale des jeunes de Serraval et du Bouchet-Mont-Charvin</u>		Pas de demande pour 2022
<u>Sou des Ecoles</u>	300,00 €	300,00 €
<u>TOTAL</u>	3 870,18 €	1.810,00 €

08. Informations et questions diverses :

- **Ecole :**
 - 40% des enfants du RPI ont ou ont eu la COVID en date du 4 février. 4 enseignantes sur 6.
 - La fermeture de classe est écartée pour la rentrée prochaine mais le RPI est sous surveillance malgré tout. Courrier de soutien de Madame Sylviane NOËL sénatrice de la Haute-Savoie.
- **Fibre optique :** Suite à nos interrogations lors du dernier Conseil Municipal, nous sommes en attente d'un rendez-vous avec les différents interlocuteurs et notamment France Télécom.

- **Terrain du Conseil Départemental :**
 - Vincent PASQUIER a contacté notre Conseiller Départemental, Monsieur CATTANEO, pour finaliser l'achat de ce terrain.
- **Rallye de Faverges le 2 et 3 avril :** route fermée le 2 avril de 14 h à 20 h portion la Longeret et Val de Chaise.
- **Salle des fêtes :** intervention de l'entreprise Desautel pour les plans d'évacuation et extincteurs.
- **Soirées « Vin chaud » :** jeudis 17 et 24 février 2022 à 18h. Préparation du Vin Chaud par Le relais du Charvin et organisation réalisée par la Mairie et l'A.T.C. Monique BARDET s'occupe des achats.
- **Demande de création d'une bibliothèque par une administrée :** en réponse, le Conseil l'oriente vers la bibliothèque de Serraval en recherche de bénévoles.
- **Démontage des décorations de Noël :** samedi 26 février 2022 à 9h.
- **Inauguration des Pêcheux :** avec le SMBVA, des représentants de la CCVT et du Conseil Départemental (le vendredi 4 mais non confirmé). En présence du bureau HYDRETUDES et de la société BEBER TP.

Prochaines réunions :

- Conseil Municipal :
 - Vendredi 11 mars 2022 à 18h : Vote des Budgets.
Conseil suivi du repas au Relais du Charvin avec l'ensemble du personnel.
Monsieur GROSPIRON est convié au vote du budget et au repas.
Monsieur CHAVAS et son épouse sont conviés au repas, aux vues des nombreuses sollicitations de notre commune à son égard.
- Réunion des Adjointes :
 - Vendredi 04 mars 2022 à 18h30.
- Autres réunions :
 - Samedi 12 février 2022 à 9h : Commission Finances ;
 - Jeudi 17 février à 17h et vendredi 18 février à 17 h : Commission Eau ;
 - Jeudi 24 février 2022 à 17h : projet aire de jeux ;
 - Vendredi 04 mars 2022 à 13h30 : Rendez-vous avec les représentants de l'Agence Régionale de la Santé ;
 - Jeudi 10 mars 2022 à 18h : Conseil d'Ecole.